



Commune mixte
2807 PLEIGNE

ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE

Mercredi 5 juin 2024, à 20h00, à l'Epicentre

Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 14 décembre 2023
2. Discuter et voter un crédit cadre de CHF 1'750'000.-, sous réserve de subventions, pour la réalisation des étapes 2 et 3 du projet d'interconnexion en eau potable des communes du Haut-Plateau (Bourrignon, Mettembert, Movelier et Pleigne) et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et sa consolidation.
3. Discuter et voter une dépense de CHF 16'000.- pour la révision urgente d'une pompe haute pression de la station de pompage de Bavelier.
4. Discuter et voter les comptes 2023 et les dépassements de budget de la Commune mixte ainsi que de la Bourgeoisie.
5. Divers

Pleigne, le 17 mai 2024

LE CONSEIL COMMUNAL